

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 Septembre 2017

Présents : GOIZET Henri, DUPIN André, FERRAN Alain, FOURGEAUD Sébastien, GROS Corine, , VILLEMUR Daniel,

- **Absents excusés** : TISSIERES Thomas, DOMINGUEZ Jean José (pouvoir à VILLEMUR Daniel)
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 10 août 2017

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1- Convention d'instruction des actes d'urbanisme entre la Commune de Mancieux et le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Pays comminges pyrénées).

Monsieur le Maire explique que l'abandon de l' instruction des autorisations d'urbanisme par l'Etat prendra effet le 01 janvier 2018. (Loi ALUR)

En conséquence les intercommunalités ont été amenées à créer une structure dédiée du Pays Comminges Pyrénées, qui propose la signature d'une convention aux communes pour le fonctionnement de ce service.

Les termes de la convention sont ensuite exposés ainsi que le barème du service.

Le conseil donne son accord à l'unanimité .

2- Dissolution du CCAS

La Commune a la possibilité de dissoudre le CCAS et de le fusionner avec le budget de la commune t sur une ligne spéciale prévue à cet effet dans le budget de la Commune ce qui permet d'éviter l'édition d'un budget particulier au CCAS dont la fonction demeure.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

3.Programmation AEP 2018

Délibération à prendre pour confirmer la demande de subvention au Conseil Départemental , le programme de travaux et le plan de financement.

Accord du conseil à l'unanimité

4. Délibération d'acceptation de don

L'association « Le Fil d'Argent » fait un don de 3000€ à la Commune (CCAS) à l'occasion de sa dissolution.

Le conseil accepte ce don à l'unanimité.

5. Soutien à la proposition de l'AMRF « Irma : les maires ruraux de France solidaires avec les territoires ultra-marins »

Le Conseil approuve cette résolution et décide d'accorder un don de 100€ à chacune des associations suivantes : Croix rouge, Fondation de France et Secours Populaire.

6. Colombarium

Mr le Maire propose de faire une demande de subvention au Conseil Départemental pour la création d'un colombarium dont le projet est à l'étude.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité

7. Mise en concurrence contrat groupe assurance statutaire du personnel

Opération placée sous l'égide du Centre de Gestion 31. Couverture des risques maladies et accidents du personnel .

Délibération pour mandat à donner au Centre de gestion pour appel d'offre.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

8. Demande de subvention à la CAF pour réhabilitation et agrandissement de l'aire de jeux.

Mr le Maire expose le projet et son plan de financement dont le coût restant pour la commune serait de 20 187 € HT après subventions .

Le conseil approuve la demande de subvention à la CAF à l'unanimité

9. Questions diverses

Mr le Maire demande à la commission travaux d'examiner les dossiers Aire de jeu, Boxes sous préau, rapport de la commission de sécurité , audit énergétique , Colombarium, chauffage collectif)²

